ARRITTI

nu 2766 da u 20 à u 26 d'ottobre 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Processus de dialogue p. 3

Stop ou encore ?

Femu Quì a fêté ses 30 ans ! La démarche a rempli toutes les espérances de sa fondation et bien au-delà encore. En 3 décennies, elle a accompagné 93 entreprises, réalisé 131 opérations, accompagné 1700 emplois dont un millier de créations dans 16 microrégions de Corse. Elle a multiplié par 5 ses capitaux pour atteindre 27,5M€. Femu Quì est un exemple de réussite, particulièrement pour la jeunesse. C'est un acteur incontournable du développement économique de la Corse qui a généré « un écosystème dynamique où l'ensemble de la société se tire vers le haut ». Bravo ! Felice anniversariu ! À lire p.4-5

I 30 anni di Femu Quì !

Diagnostic économique et social de la Corse p. 8

Le document établi par les services ministériels

Gloria Maris / Aquadea p. 6-7

Un fleuron de l'économie corse menacé !

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

Arritti apre quì una nova rubrichella per ramentà u pueta Natale Rochiccioli, natu in u 1911 è spentu in u 2002 à l'età di 91 anni. Duttore di prufessione era un pueta di prima trinca, di ssi Corsi di stintu stuzzicaghjolu ch'ossèrvanu a vita è a fàcenu girà in burla da dacci à tempu belle lezziò astute ! Natale Rochiccioli era attaccatu à a lingua è à a cultura corsa, era un omu umanistu è generosu. Nativu di Carghjese induv'ellu riposa è induv'ellu hà datu u so nome à u Spaziu Culturale, stava in Aiacciu induv'ellu hà marcatu assai u mondu culturale da u tempu di u Riacquistu à l'annate Novanta. Hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali, ste fàvule magnìfiche !

A cicala famita

Toccu i freti di Nuvembre, a Cicala sturdita,
Si truvò senza focu, arrighita è famita...
Pinsò chì la Furmìcula, carca di pruviste,
Si farìa un piacè di falli qualcosa arriste:
– O Cummà... Vurrìa fà a pulenda, ùn aghju più farina...
Pristàtemine un pocu, ma... ch'ella sìa bella fina.
– Questa hè bella a passata... ùn ai più farina ?...
Quand'e cogliu a castagna, tù, balli a manfarina ?...
– Sì t'ùn ai farina, dammi un ficatellu...
Si t'ùn lu voli dà sanu, dàmmine un pizzatellu...
– Sì t'ai la fame, tirati dui salti.
Eiu travagliu par mè ùn travagliu par l'altri.
Datti qualcosa eiu ? Ùn ci hè paura !
Sì t'ùn franchi la porta, pigliu la spazzura...

Si n'andò la Cicala senza aspità lu restu.
Era ghjunta in fùria, scappò ancu più prestu...

Muralità
À chì ùn ne hà, ùn ne mangna...
Si tù voli a pulenda, vai à coglie a castagna ! ■

Accapu di a reddazzione

Feminicidii

Torna una donna tumbata ssu 14 d'ottobre da una cultellata da u so cumpagnu di vita. È sta volta si passa in Corsica, in Aiacciu. Avìa 23 anni. U 5 d'ottobre scorsu, in Blois, hè una donna di 36 anni ch'hè stata strangulata da u so cumpagnu. L'8 d'ottobre, Amelie, 30 anni, hè stata strangulata anch'ella da u so cumpagnu ch'hà circatu à piattà u so crìmine per fà crede à un suicidiu. U 29 di sittembre una donna d'una quarantina d'anni hè stata tomba da u so cumpagnu chì s'hè tombu dopu, lasciendu una lèttera per dì quant'ellu era ghjelosu. Dui ghjorni nanzu, in Evry, Sabine, 43 anni hè stata tomba à cultellate sott'à l'ochji di a so figliola di 14 anni. U 22 di sittembre, in Saint-Raphaël, Edith, 60 anni hè morta strangulata. U 17 di sittembre, in Antibes, Sasia, 30 anni, hè stata ritruvata in u so rifritoghju cù u so cane, assassinata à pistullettate da u so maritu. U 10 di sittembre, in Commelle-Vernay, Elodie, 34 anni hè stata strangulata da u so maritu. I trè ciucci di u coppiu, da 6 mesi à 3 anni, èranu presenti. U 7 di sittembre, in Marseille, Charlène hè stata tomba da parechje cultellate. Sò state dinù pugnulate è ferite a mamma, Antoinette, è una di e figliole 15 anni sott'à l'ochji spaventati di i dui altri zitelli di 6 è 8 anni. U 6 di sittembre, vicinu à Besançon, Marion, 43 anni, hè stata assassinata da una fucillata da u so cumpagnu chì s'hè tombu dopu. Ghania, 50 anni, hè morta u 31 d'aostu, pigliata à cultellate da u so maritu sott'à l'ochji di i so figlioli di 9 è 19 anni è d'un antru zitellu di 5 anni ch'ella avìa sott'à a rispunsabilità. Ind'è a nuttata, à Wittenheim in Alsazia, una donna di 74 anni hè stata strangulata da u so cumpagnu. Torna u 30 d'aostu, in Bora Bora, Linda 52 anni, hè assassinata à cultellate. Dinù una donna di 52 anni in Dordogna, assassinata cù una vintina di cultellate da u so maritu. U 26 d'aostu in u Jurà, Syveline, 49 anni, hè tichjata di colpi da u so cumpagnu già cunnisciutu da a pulizza pè e so viulenze. U 21 d'aostu, in Carrières sur Seine, Clara, 19 anni, hè strangulata da l'omu ch'ella tenìa caru. U 17 d'aostu in Plédran, una donna di 86 anni hè tomba à pistullettata da u so cumpagnu chì s'hè datu a morte dopu. U 14 d'aostu, in Martinica, Marie Josèphe 54 anni hè pugnalata da u s'amicu ghjelosu. L'8 d'aostu, in Mulhouse, Sonia, 51 anni, hè stata tomba d'una fucillata. L'11, in Vélizy-Villacoublay, Magali, 42 anni hè assassinata da parechje cultellate. Dinù Rianne, 22 anni, u 10 d'aostu, in Villeneuve-sur-lot, tomba da u so maritu. U 6 d'aostu, Anne Françoise, 58 anni, hè tichjata di colpi da u so cumpagnu. U 5 d'aostu, Tricia, 30 anni, hè pugnulata in Chateaudun da u so maritu. Avìa già fattu sapè parechje volte ch'ella era vìttima di viulenza. U 3 d'aostu, Marie Lise, 64 anni, hè stata tomba da sei cultellate da u so maritu. U stessu ghjornu in Montargis, Clothilde 31 anni, in cinta di 8 mesi, hè tichjata di colpi da u so maritu. A creatura hè morta anch'ella...
Ecc... ecc... tremenda lista ch'ùn ne finisce più. ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Processus de dialogue

Stop ou encore ?

Dans tout processus de négociation il est une réalité incontournable : l'issue en sera un compromis, et ce compromis divisera mécaniquement l'opinion nationaliste corse, entre ceux qui diront « on a quand même avancé », et ceux qui diront leur déception d'être resté bien en-deçà de leurs espoirs. Et avant que cette issue n'intervienne, tout au long de la négociation, cette même ligne de partage va se manifester régulièrement, à chaque difficulté rencontrée : faut-il rompre ? Faut-il continuer quand même ? Stop ou encore ?

Ainsi, le processus en cours a-t-il marqué le coup après la déception provoquée par la décision de la Cour d'Appel de Paris qui a désavoué celle prise en première instance par les juges pour une libération conditionnelle de Pierre Alessandri. Cette décision a jeté le trouble et mis en lumière une réalité bien présente, et qui le restera tout au long du processus : au sein de l'État, la pente naturelle n'est pas au dialogue avec la Corse !

Faut-il pour autant quitter la table de négociation, comme cela a été demandé avec fougue par un collectif d'organisations de la jeunesse qui s'étaient mobilisées au mois de mars dernier ? Les composantes de la délégation corse du Comité Stratégique mis en place avec Gérald Darmanin en ont débattu, et ils ont décidé à la quasi-unanimité – à la seule exception de Josepha Giacometti – d'adresser un sévère avertissement au gouvernement, mais de ne pas quitter la table de discussion. La conclusion de leur communiqué : *« La délégation de la Corse aspire à poursuivre le processus de dialogue dans des conditions apaisées et demande donc, solennellement, une parole politique au plus haut niveau du Gouvernement et de l'État, de façon à recréer les conditions de la reprise du processus en cours ».*

À ce jour, on en est là. Gérald Darmanin a reporté un voyage officiel et le cycle de réunions à suivre est suspendu à un message de l'État sur sa volonté politique au plus haut niveau. Une réponse interviendra probablement, elle sera scrutée avec attention, jugée trop mitigée par les uns, suffisante par les autres, et, à chaque étape du processus, le débat se renouvellera : stop ou encore ?

Cette situation n'est pas nouvelle et l'histoire récente du nationalisme a connu d'autres moments du même ordre. Dès 1975, lors des évènements d'Aleria, le slogan est resté mémorable adressé à Edmond Simeoni : *« la canne à pêche ou le fusil ! »* lancé par ceux qui allaient créer le FLNC.

L'installation de la première Assemblée de Corse par le statut Defferre a fait rebondir le débat en 1982 entre la participation de l'UPC et le boycott de ceux qui dénonçaient « a tràppula ». Idem 20 ans plus tard lors du referendum Sarkozy, conclusion du processus de Matignon de Lionel Jospin, perdu de très peu, pour quelques voix manquantes, beaucoup de nationalistes s'étant abstenus sous le choc de l'arrestation à grand spectacle d'Yvan Colonna, ce qui laissa la victoire à la classe politique la plus opposée aux avancées institutionnelles de la Corse. L'élection qui a suivi en 2004 fut une des plus mauvaises pour nous, et il a fallu 15 ans pour que la Collectivité unique proposée alors finisse par être créée. Perdre un referendum n'est-il pas d'ailleurs le pire résultat politique pour tout mouvement nationaliste ?

Ces quelques précédents doivent nous instruire : l'attitude de rupture n'a pas toujours été le bon choix !

Pour l'instant ce choix de rupture est écarté. Il l'a été par la délégation de la Corse quasi-unanime, et aussi, de facto, par le calme qui a continué de régner dans les rues d'Aiacciu ou Bastia. C'est à l'État de conforter cette disposition favorable au dialogue de la partie corse en donnant des signaux attestant de sa capacité à surmonter les oppositions internes des plus jacobins. Puis le processus reprendra, continuera et, s'il aboutit, débouchera sur de nouvelles avancées vers l'autonomie. Tout dépendra alors des degrés de liberté que le peuple corse aura gagné pour construire démocratiquement son avenir. Mais ce ne sera probablement pas encore le statut idéal. Et le débat rebondira : faut-il prendre, ou faut-il laisser ? ■

Ecunumìa

I 30 anni di Femu Quì !

Femu Quì a fêté ses 30 ans dans le splendide cadre du parc de Saleccia, en présence de ses « anciens » et « nouveaux » artisans, au sens le plus noble. C'est-à-dire les créateurs et responsables de cette magnifique construction collective au service de la Corse et d'une cause qui était à l'époque un véritable challenge : créer de l'emploi par et pour le peuple corse au moyen d'une société de capital-risque basée sur de l'actionnariat populaire. Poca scumessa !

1. Les trois présidents qui se sont succédés à la tête de Femu Quì S.A. : Jean-Paul Poggioli, Jean-Nicolas Antoniotti et Sébastien Simoni, actuel président.

2. Beaucoup de monde pour fêter ces 30 années d'action citoyenne au sein de la démarche Femu Quì. À noter la présence de Nanette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse et de Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif.

3. Ghjuvan'Carlu Simeoni, directeur de Femu Quì S.A. Sur la photo également, Alexandra Payen-Joubert.

Femu Quì est née de façon originale, autour d'un débat politique, lors de la Ghjurnata d'ARRITTI de 1990 à Ghisunaccia. Et ARRITTI est fier de ce qu'est devenu ce « doux rêve » que nous avions à l'époque. Fier d'avoir su réunir les volontés nécessaires au long cheminement qu'a pris la démarche pour devenir aujourd'hui une société solide qui a depuis investi 28,6 M d'euros, créé 994 emplois et généré 147,7 M d'euros de richesse en Corse !

Pourtant, ceux qui y étaient s'en souviennent, les railleries et les paris sur l'échec étaient nombreux à l'époque... À l'origine, deux hommes, Max Simeoni, alors fraîchement élu député européen, et François Alfonsi, secrétaire général de l'Union du Peuple Corse. Tous deux se rendent au Pays Basque et y découvre la démarche *Hemen Herrikoa* (*Faisons ici* en langue basque). Une société de capital-risque constitué d'actions prises par les citoyens basques... Germe alors l'idée, l'envie, le pari un peu fou : *pourquoi pas nous ?* De retour dans l'île, il ne leur faut pas beaucoup de temps pour convaincre Edmond Simeoni l'éternel partant pour faire grandir les bonnes idées dans l'île. Il est décidé à quelques-uns d'organiser une Ghjurnata d'Arritti sur ce thème où les représentants d'Hemen Herrikoa, forte déjà d'une expérience de 10 années, sont invités à s'exprimer. La journée se tient sous un chapiteau à Ghisunaccia et, au stand d'ARRITTI, sont proposés des « promesses d'actions », juste pour voir si l'idée peut séduire dans l'île... À l'époque, aucune confiance n'était faite aux Corses par les banques dans le domaine économique, un bon entrepreneur était immédiatement invité à s'exiler pour faire éclore son projet. Les concepteurs de Femu Quì, et ceux qui viendront très vite les épauler pour bâtir ce projet, veulent faire mentir le fatalisme.

La campagne de « promesses d'actions » surprend par son succès. Les promesses affluent au courrier ! L'action s'élève alors à 750 francs. Ce n'est pas une petite somme à l'époque. Parallèlement à cette campagne, les pionniers porteurs du projet, choisis dans le monde de l'entreprise, sont sollicités et il faut user d'un enthousiasme là aussi un peu fou pour parvenir à les convaincre de s'engager et de faire leur ce projet. Objectif : forger un esprit d'entreprendre, encourager les entrepreneurs à s'installer, à créer de l'emploi, à partir de valeurs fortes, définies dans une « Charte fondatrice », toujours de pleine actualité ! Adoptée en 1991, cette charte édicte notamment que *« la Société Épargne Emploi "Femu Quì S.A." inscrit son action dans une démarche au service des intérêts collectifs du peuple corse (corses d'origine et corses d'adoption), ses hommes et ses femmes, sa culture, sa terre, ses ressources, ses valeurs »*, que *« cette Société Épargne Emploi se différencie des sociétés à capital risque classiques en ne s'inscrivant pas dans la seule logique de haute rentabilité financière »*, que *« les interventions de Femu Quì S.A. s'inscrivent dans la construction d'une économie corse où le capital est un instrument au service de l'homme, pour son épanouissement social. Elles se référeront de façon permanente à des objectifs de dignité, de solidarité, de responsabilité et de justice sociale »*, pour *« dégager une valeur ajoutée créatrice d'emplois qualifiés »* et faire notamment de *« la valorisation des ressources locales et de la défense de l'environnement »* des principes fondateurs. Réduire la dépendance économique, corsiser les emplois, maîtriser les circuits économiques, participer au rééquilibrage entre les secteurs d'activités et entre les territoires, rural/urbain, intérieur/littoral... sont aussi des objectifs de la charte fondatrice qui ont guidé les choix d'investissement des administrateurs jusqu'à ce jour.

« Femu Quì S.A. veut contribuer à rétablir la confiance entre le peuple corse et son économie » dit encore la Charte fondatrice. C'est dire la pertinence et l'ambition affichées !

4. La table-ronde des entreprises, animée par Roland Frias. De gauche à droite, Dominique et Armelle Sialelli de la Brasserie Pietra, Émilie et Anthony Pinelli de Parcs & Jardins, Benjamin Pereney d'Aflokkat, Catherine et Philippe Riera du groupe Gloria Maris.

Parmi ces pionniers fondateurs, Jean Nicolas Antoniotti, qui s'identifiera totalement à la démarche et lui donnera une impulsion déterminante durant 21 ans de présidence, de même que Jean-Paul Poggioli, premier président de la S.A, Michel Angeli, parmi les premiers administrateurs, Jean-François Stefani, parmi les premiers et toujours actuels dirigeants. Et tant d'autres ! La démarche est militante et parce qu'elle est militante, elle s'appuie sur la prise de conscience pour susciter l'espoir. C'est son premier atout.

Mais de la démarche militante à l'outil financier, innovant, professionnel, solide, respecté par tous les acteurs économiques et *in fine* devenu un véritable label... il y a un travail considérable à réaliser et un capital confiance énorme à bâtir avec tous les acteurs potentiels, actionnaires, bien sûr, entrepreneurs, institutions, banques... C'est ce travail remarquable d'efforts et de réussite qui a été fait durant ces 30 années ! Et sa beauté est qu'il est un travail collectif où nombre de femmes et d'hommes se sont investis.

La création de la S.A. n'a pas été chose facile, il a fallu surmonter bien des difficultés, remplir les critères, convaincre les partenaires. Mais auparavant, au terme de la campagne d'appel, la grande question était : les gens tiendront-ils leurs promesses ? Ils l'ont fait ! La S.A. est créée en 1992 par appel public à l'épargne, avec 1300 actionnaires et 3 M de francs de capital. L'autre question immédiate était, les entreprises oseront-elles nous solliciter ? Elles l'ont fait. Et elles sont toujours là, 30 ans après, fortes d'une belle réussite entrepreneuriale. Citons les plus emblématiques : la Charcuterie Fontana, premier investissement, la Brasserie Pietra, qui a assuré sa réussite en même temps que celle de Femu Quì, Gloria Maris devenu leader français de l'aquaculture, et tant d'autres !

Mais il fallait plus pour agir sur le tissu économique et en 2000-2001 une nouvelle grande étape est franchie avec l'entrée au capital d'investisseurs institutionnels : la Collectivité de Corse (alors Collectivité territoriale), la Caisse de dépôts et consignations à travers son fonds PME (désormais dénommé FPMEI géré et représenté par BPI France), mais aussi plusieurs acteurs bancaires et du financement solidaire faisant de Femu Quì *« un acteur solidaire et éthique reconnu »*. La S.A. est agréée « Entreprise solidaire d'utilité sociale » en 2003 et obtient le label Finansol en 2004. En 2004 aussi elle adhère à la Fédération européenne des banques éthiques et alernatives (FEBEA). Elle compte alors 2300 actionnaires (dont 1800 petits porteurs) et son capital fait un bond à 5 M d'euros ! Le Conseil d'administration s'adapte en créant plusieurs collèges d'actionnaires *« tout en consacrant le rôle et la responsabilité clés des petits porteurs »* qui fondent la philosophie de Femu Quì. Autre grande ambition en 2015 : créer une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers, Femu Quì Ventures, lui permettant de gérer plusieurs autres fonds de financement. Ses actifs sous gestion passent alors de 5 à 30 M d'euros ! Ce qui lui permet d'investir davantage dans les entreprises accompagnées et *« de se positionner en leader dans les tours de table, et de se replacer au centre du marché insulaire »*. Un rôle que lui a conféré aussi *« le déploiement de la gamme de Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) Corse Suminà »*. Depuis 2016, trois fonds se sont succédés, le quatrième (FIP 5) est en cours de commercialisation.

Sébastien Simoni prend la suite de Jean-Nicolas Antoniotti en 2015 et inscrit sa présidence sous le signe du savoir-faire numérique. *« Le retard de la Corse en matière de Recherche et Développement est conséquent et le capital ciblé sur le financement de startup est un ingrédient en faveur d'un rattrapage de ce retard. Le défi est de taille mais l'opportunité existe »* explique-t-il. En 2021, le fonds d'amorçage régional Alzà cofinancé par la Collectivité de Corse et les fonds européens Feder relève ce défi. Et Femu Quì en est le gestionnaire ! S'ajoute le projet European Digital Innovation Hub Corsica, en 2022. Appuyé sur un consortium d'entreprises composés notamment d'Aflokkat, GoodBarber, la Sitec, Femu Quì Ventures... Il est destiné à *« répondre aux besoins en matière de conseil, de recherche, de formation, de financement et de développement de solutions numériques en particulier sur les thématiques de l'Intelligence Artificielle, de la robotique et de l'Internet des objets »*.

Femu Quì travaille encore sur le projet de fonds professionnel de capital-investissement « Travalcà » *« qui marque une nouvelle étape historique »* lui permettant *« de doubler le volume d'actifs sous gestion »*. Autant dire que la démarche fait un bond considérable pour se projeter dans l'avenir ! Il faut dire que Femu Quì s'est professionnalisée. Sa gestion repose sur une équipe de 9 collaborateurs âgés de 23 à 65 ans* qui cumulent ensemble plus de 112 années d'expérience professionnelle dans les domaines de la Banque, la gestion d'actifs, l'ingénierie financière, le financement et de l'accompagnement d'entreprises, l'entrepreneuriat, la logistique et la gestion de projet. 42 ans cumulés de fonctions au sein de Femu Quì. Sa gouvernance est organisée autour du Comité de Direction de Femu Quì Ventures, d'un Conseil d'Administration, d'une Direction générale, d'un Conseil Stratégique pour le Fonds Alzà, et de Comités consultatifs (composé de 8 administrateurs représentant le collège des petits porteurs et un membre du comité consultatif d'Alzà), le tout sous une « co-direction » efficace : Ghjuvan'Carlu Simeoni et Jean-François Stefani.

Femu Quì a rempli toutes les espérances de sa fondation et bien au-delà encore. En 30 ans, elle a accompagné 93 entreprises, réalisé 131 opérations, accompagné 1700 emplois, dont un millier de créations dans 16 microrégions de Corse. Elle a multiplié par 5 ses capitaux pour atteindre 27,5 M€. Son objectif d'accompagner (en fonds propres, en conseils, en investissements) les entreprises dans leur développement et leur création d'emplois tout en pesant sur l'avenir économique de l'île est plus que rempli ! Femu Quì est un exemple de réussite, particulièrement pour la jeunesse. C'est un acteur incontournable du développement économique de la Corse qui a généré *« un écosystème dynamique où l'ensemble de la société "se tire vers le haut" »*. Bravo ! Felice anniversariu à Femu Quì è ch'ella campi 100 anni ! ■ **Fabiana Giovannini.**

**L'équipe de gestion : Ghjuvan'Carlu Simeoni, Jean-François Stefani, Adrien Filippi, Alexandra Payen-Joubert, Xavier Pieri, Alexandra Cherenti, Laurent Masson, Anthony Grégoire, Adrian Popescu. Assistés en 2022 par une équipe de stagiaires : Hugo di Vincenzo, Mathis Quilichini, Alexis Yard, Clara Maria Franceschetti, Pierre Cervoni.*

Gloria Maris / Aquadea

Fleuron de l'économie corse et premier exportateur de l'île menacé !

L'information tombait ce 29 septembre, le Syndicat mixte du Grand Site des îles Sanguinaires et de la pointe de la Parata décidait contre toute attente de donner un avis défavorable au projet de réinstallation de la ferme aquacole de Gloria Maris à Aiacciu. Comment l'un des fleurons de notre économie, premier exportateur de l'île, détenteur de multiples labels de qualités, leader de l'aquaculture marine en France, reconnue par les plus grands chefs (ce qui lui a permis d'intégrer le sélectif Collège Culinaire de France), modèle de référence en Europe « vertueux dans ses pratiques, ses process, ses valeurs », peut-il être mis en difficulté aussi dangereusement ?

Le Syndicat mixte du Grand Site des îles Sanguinaires et de la Pointe de la Parata, présidé par le maire d'Aiacciu, Stéphane Sbraggia, est constitué de la commune d'Aiacciu, la Collectivité de Corse, et la Communauté d'agglomération du Pays ajaccien. Il a en charge la gestion et la valorisation du Grand Site conformément au projet de territoire mis en place lors de sa labellisation.
Le Grand Site des Sanguinaires et de la Parata est l'un des plus fréquentés de Corse avec quelques 450.000 visiteurs par an. La philospohie Grand Site n'est pas de sanctuariser mais de mettre en harmonie la vie économique d'un territoire avec son paysage.

Lorsqu'en 1992, il y a 30 ans, s'installe la ferme aquacole de Gloria Maris, entreprise créée par Philippe Riera, le projet de Grand Site des Sanguinaires est toujours en cours d'instruction. La présence de l'entreprise ne pose alors pas de problème. Pas plus qu'elle n'en a posé pour la labellisation Grand Site. La présence de la ferme n'est pas incompatible et l'implantation de sa base à terre est provisoire, sa réinstallation étant projetée dès l'origine, en accord entre tous. Un Comité de pilotage chargé d'étudier le projet de réinstallation travaille depuis 2017 aux côtés de Gloria Maris. Il est composé des services de l'État, des services de la mairie d'Aiacciu, de la direction du Grand Site, et de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Gloria Maris était demandeur de façon pressante, à pouvoir réinstaller ailleurs sa base à terre, tout en restant à proximité du ponton où se font ses déchargements et son accès aux cages, et ce, pour lui permettre de développer son activité dans de meilleures conditions de travail pour ses salariés, actuellement trop à l'étroit, et dans un cadre architectural plus en adéquation avec l'environnement Grand Site. La nouvelle implantation possible a vite été identifiée, sur une surface de 5 000 m², à 200 mètres du local actuel, en limite du Grand Site. Les discussions ont duré jusqu'à la fin du printemps 2022 durant lesquelles toutes les parties ont poussé puis validé le projet de nouvelle base à terre de la ferme aquacole (baptisée Aquadea). Le projet est même *« dispensé d'une étude d'impacts, puisqu'il répondait à toutes les attentes au niveau environnemental comme paysager »* plaide Catherine Riera, directrice de communication d'Aquadea. La Dreal en effet, précise Aquadea, a acté que *« toutes les contraintes liées à la localisation du projet ont été prises en compte (légales et règlementaires, étude paysagère, campagne de pros-*

Pour soutenir le projet de ferme aquacole Aquadea, vous pouvez vous exprimer lors de l'enquête publique qui sera ouverte du 24 octobre au 10 novembre. Le public est invité à consulter le dossier et à y apporter ses observations à la Direction générale des services techniques de la mairie d'Aiacciu (ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h), ou par courriel à l'adresse : GloriaMaris@ville-ajaccio.fr ■

Gloria Maris en chiffres

4 000 tonnes de poissons par an (sur les 5 000 t produites en France)
35 M d'alevins
200 salariés
39 M€ de Chiffre d'affaires (dont 1/3, 10 M€, pour Aquadea)
80 % à l'export (premier exportateur corse devant les producteurs de clémentines)

« Gloria Maris s'est imposée comme la référence nationale et européenne en matière d'aquaculture durable par la qualité premium et l'identité forte de nos élevages privilégiant la haute qualité et la recherche constante de l'excellence » plaide son PDG Philippe Riera à la tête d'un groupe composé désormais de Acquadea, Palma d'Oro (en Sardaigne), Aquanord, et France Turbot. ■

Catherine et Philippe Riera.

pection naturaliste, sensibilité archéologiques...) et que le projet a fait l'objet d'une étude approfondie dite au cas par cas». Les recommandations dans l'avis favorable de l'ABF quant à l'intégration paysagère ont été également scrupuleusement suivies. *«Le projet correspond à la vision exprimée par le Président des Grands Sites de France lors de l'inauguration en 2017 à savoir que les Grands Sites doivent savoir intégrer les activités économiques environnantes surtout lorsqu'elles viennent s'enrichir mutuellement : construire l'agro-tourisme de demain»* rappelle Aquadea dans son dossier.
Fort de ce travail en commun qui a perfectionné son projet initial, fort aussi de l'accord donné il y a deux ans tant de la part du Syndicat mixte que de la commune d'Aiacciu pour poursuivre son activité, accord réitéré lors d'une délibération du conseil municipal de la ville en janvier 2021 à propos du site d'implantation, Aquadea dépose donc son permis de construire.

Répétons qu'il ne s'agit pas d'une extension, mais d'une réinstallation destinée à gommer toutes les nuisances dues à la promiscuité et à l'exiguïté de l'implantation actuelle, dans un bâtiment de 300 m², trop proche de la Maison du Grand Site, loué à la ville d'Aiacciu, et ne pouvant abriter tout le matériel nécessaire à la pêche, entreposé à l'extérieur, ce qui entraîne une pollution visuelle, sonore et olfactive sur les lieux.
Curieusement, le Syndicat mixte qui rejette le projet (à l'unanimité !) le fait en expliquant vouloir dénoncer ces nuisances alors que le projet de réinstallation est justement destiné à les gommer ! Par la même occasion, le Syndicat mixte, qui soi-dit en passant a délibéré *«sans connaissance du projet qui ne lui a même pas été présenté !»* s'offusque Catherine Riera, rejette aussi (toujours à l'unanimité) le projet de rond-point de la Collectivité de Corse qu'il avait été pourtant demandé par le Copil à l'entreprise Aquadea d'intégrer.

L'avis du Syndicat mixte n'est pas opposable, mais il est pris sous la présidence du maire d'Aiacciu, et c'est bien la commune d'Aiacciu qui délivrera, ou pas, le permis de construire... C'est aussi la commune d'Aiacciu qui devra se pencher l'an prochain sur le renouvellement du bail de l'installation actuelle, ponton compris. Tous les ingrédients semblent donc en place pour une catastrophe économique annoncée...

Pour résumer, il est demandé à une entreprise installée depuis 30 ans sur un site dédié à l'aquaculture dans le Schéma de mise en valeur de la mer (SMVM) du Padduc, entreprise qui compte 43 salariés qualifiés, une cinquantaine de cages et une production de 800 tonnes de loups, maigres et dorades royales, consommés en Corse, en France et à l'international, lui ayant permis d'obtenir plusieurs labels (70% du groupe), dont un label rouge* unique en Corse ; il est demandé à cette entreprise de purement et simplement dégager des lieux en sachant pertinemment qu'il n'y a pas d'autres possibilités d'installations ! En effet, sa qualité et son excellence sont tirés du site même. *«Notre ferme marine des sanguinaires bénéficie d'un environnement unique qui nous oblige à être irréprochables et exemplaires. Toutes nos actions, projets et ambitions sont portés par quatre maîtres-mots : qualité, excellence, savoir-faire et respect de l'environnement et sont animés par l'ensemble de nos collaborateurs qui, en véritables artisans de la mer, assurent un suivi très strict de notre écosystème marin par le biais d'études indépendantes assurées notamment par la Stareso»* plaide son PDG Philippe Riera.

Y a-t-il un avenir pour l'aquaculture en Corse ? Qu'en pense la Collectivité de Corse qui a en charge l'application de son Schéma de mise en valeur de la mer et notamment de son plan de développement de l'aquaculture ? Qu'en dit la commune d'Aiacciu, qui s'est prononcée à plusieurs reprises en faveur du projet Gloria Maris et qui semble donc aujourd'hui faire volte-face ? Pour l'heure, le maire est aux abonnés absents, l'entreprise ne parvenant pas à obtenir un rendez-vous...
Quelle est la vraie raison de ce coup de tonnerre sur l'un des fleurons de l'économie insulaire ?
Peut-être faut-il chercher dans une concurrence qui ne veut pas dire son nom, avec les industriels du tourisme ? Le ponton, convoité par les bateliers, ne serait-il pas le véritable enjeu de cette mise à mort de l'entreprise ?...
Il n'est pas possible de laisser faire et on ose espérer que la commune d'Aiacciu reviendra à de meilleures intentions. En attendant, l'enquête publique va s'ouvrir le 24 octobre jusqu'au 10 novembre prochain, et il est demandé aux Corses de s'y exprimer pour apporter leur soutien à ce projet de réinstallation tel que prévu de longues dates dans le plus profond respect du cadre du Grand Site. ■
Fabiana Giovannini.

** Labels et signes de reconnaissance obtenus : Label Rouge, Aquaculture de nos Régions, Bio, Friend of the Sea, Collège Culinaire de France, Concours Meilleur Ouvrier de France, Ethic Ocean.*

«Près de 80 % des stocks de poissons sont menacés d'extinction, au risque, à terme, de dérégler l'écosystème marin. En même temps que la ressource halieutique s'épuise la consommation de poisson est passée de 9 kg/hbt en 1961 à 20,5 Kg/hbt en 2017. Comment répondre aux besoins alimentaires d'une population mondiale en forte croissance tout en préservant la biodiversité, les milieux marins ? L'aquaculture responsable est une solution viable, c'est un mouvement structurel face aux défis alimentaires auxquels la planète est confrontée. Selon le dernier rapport de la FAO, l'aquaculture a produit 53 % des 171 millions de tonnes de poissons produits dans le monde. » ■
Extrait du dossier Gloria Maris

Diagnostic économique et social de la Corse

Le document établi par les services ministériels

Le PowerPoint présenté lors de la réunion du Comité Stratégique du vendredi 16 septembre Place Beauvau dresse un panorama de la situation économique et sociale de la Corse en 2021. Il a été établi par l'Inspection Générale des Finances pour la partie économique, et par l'Inspection Générale des Affaires Sociales pour son volet social. En voici un condensé.

Présentation de l'Inspection Générale des Finances

Il dresse un constat ainsi résumé:

1/ La Corse a des atouts indéniables:
- un environnement naturel exceptionnel,
- un attrait touristique parfaitement identifié,
- des entreprises corses présentant une performance comparable, parfois plus favorable, que celles de territoires similaires du continent,
- un potentiel de développement important pour les filières agricoles et touristiques,
- de nombreux dispositifs d'aides économiques et fiscales.

2/ La Corse a également des faiblesses bien identifiées:
- insularité et étroitesse du marché,
- niveaux faibles de valeur ajoutée pour l'agriculture, l'industrie manufacturière et agro-alimentaire, le secteur financier et assurances,
- une part importante de petites entreprises à faible productivité productive et exportatrice,
- un désordre foncier handicapant pour le développement.

3/ Au 1er septembre 2022, la Corse compte 350.000 habitants, 44.600 établissements actifs, et 7,2% de taux de chômage. Son écart de PIB par habitant avec le continent («la France des provinces», hors région parisienne), s'est fortement réduit en vingt ans (-5%), la dynamique de l'activité régionale, comme celle de l'emploi, est bien orientée en 2022, sa croissance démographique est dynamique mais sa population est vieillissante (28% de plus de 60 ans contre 22%).

4/ Les dispositifs d'aides sont budgétaires (sommes directement transférées) et fiscaux (moindres prélèvements sur les entreprises et les particuliers).
Dispositifs budgétaires:
- PEI (Plan exceptionnel d'investissements) puis PTIC (Plan de transformation, d'innovation et d'investissement pour la Corse)
- Plan France Relance (suite à la crise Covid)
- Plan Ambition Agricole (filières agricoles)
- Dotation de continuité territoriale
- Contribution au Service Public de l'Électricité (péréquation des tarifs)
- Fonds européens.

Dispositifs fiscaux:
- Taux réduit de TVA (dont 28 M€ pour les carburants)
- Droits réduits sur les tabacs
- Crédit Impôt Investissement Corse
- Réduction d'Impôt pour les Fonds d'Investissement de Proximité Corse
- Exonération partielle des droits de mutation.

5/ Les évaluations sont les suivantes:
- Dispositifs budgétaires: 500 millions d'euros
- Dispositifs fiscaux: 360 millions d'euros.

Soit un total de 860 millions d'euros, sur un Produit Intérieur Brut d'environ 10 milliards d'euros, soit 8,6%, un taux qui se situe dans la moyenne hors Ile de France. Commentaire de Gérald Darmanin: «Ce n'est pas grand-chose et comparable à d'autres régions».

6/ La présentation se termine par quelques suggestions inspirées des rapports 2018 et 2020 de l'IGF:
- tirer parti des atouts naturels de la Corse pour bâtir une économie «verte» ambitieuse,
- favoriser la création d'activités de recherche et de développement,
- développer de nouvelles offres de formations, cohérente avec la nouvelle orientation de l'économie (métiers du tourisme, du numérique, de la transition écologique) afin d'assurer la réussite des jeunes générations.

Présentation de l'Inspection Générale des Affaires Sociales

Ce rapport donne des chiffres comparés avec la moyenne nationale.
- Les données corses sont proches des données nationales sur plusieurs critères: taux de disparité des revenus des ménages (3,6 en Corse contre 3,4), taux de pauvreté des ménages de moins de 30 ans (23,1 en Corse contre 22,2).
- par contre le taux de pauvreté des ménages âgés (75 ans et plus) est le double en Corse (18,2% contre 9,7%), le taux de pauvreté globale est de 18,5% contre 14,2%, soit un écart considérable de 30% entre la Corse et la moyenne française.
- La Corse distribue en moyenne plus de pensions que sur le continent: 7,7% des 60 ans et plus y bénéficient des allocations personnes âgées, contre 3,1% sur le continent; l'allocation handicapés adultes bénéficie à 4,3% de la population âgée de 15 à 64 ans, contre 3,3% sur le continent.
- Par contre la Corse reçoit moins des autres dispositifs de solidarité nationale: seulement 3,5% de la population bénéficie du RSA contre 5,6% sur le continent; 5,9% de la population bénéficie de la complémentaire santé solidaire contre 10% sur le continent.
- Au total la dépense d'aide sociale par habitant est nettement moindre en Corse (498€/habitant) que sur le continent (569€/habitant), soit un écart significatif de 12% qui va totalement à l'encontre de toutes les idées reçues. ■

Lezzioni di a storia
Max Simeoni

Autunumia, 1991

Première partie

Un an avant Aleria, en 1974, le livre rédigé par l'ARC *Autonomia* reste la référence du mouvement autonomiste, après une décennie de lutte sur le terrain. 17 ans après, *Autonomia* de juin 1991 prend sa suite pour répondre à un besoin de clarification (diversifications, crises de la LLN, rupture de la politique d'Unione en 1990…).

Le gouvernement socialiste, suite à la trêve du FLNC, fait une ouverture, insuffisante. De 1970, affirmation de la notion de peuple corse, et le vote de sa reconnaissance par le Parlement français en 1991, l'annulation par le Conseil constitutionnel n'inquiète pas, elle semble comme un dernier baroude jacobin.

Les bases autonomistes sans changement après avoir été réprimées sont à l'avant-scène quand l'Europe se cherche et que l'identité des peuples s'affirme. Reconnaissance du peuple corse, maîtrise de son destin par une autonomie interne complète. Elle ne prétend pas être la seule ou la meilleure pour sauver le peuple corse. Le moment est crucial où il convient de réfléchir pour une deuxième manche dans la confusion où la LLN hésite et l'État central tergiverse. Sur le long terme, l'honnêteté gage d'efficacité impose un effort de lucidité et de transparence.

Autonomia de 1991 comporte quatre chapitres.

Le chapitre I fait un état des lieux, éclairage historique, bilan économique et social, bilan culturel et politique, statut particulier, rupture de l'Unione (Per un Avvene Corsu), éclatement de la LLN.

Le chapitre II édicte les fondements de la démarche de l'UPC, démocratie, droits de l'homme et des peuples, justice sociale, l'écologie pour la vie, pour un peuple, pour sa terre. La reconnaissance constitutionnelle du peuple corse.

Il allait de soi que la critique devait s'accompagner de propositions à ce stade d'un projet pour la Corse quand elle sera autonome. Ce sera dit au chapitre suivant III, et le IV fera la proposition d'un projet de loi pour un statut d'autonomie interne ; ce dernier a supprimé le chapitre des compétences à exercer en commun. À l'État les droits régaliens, à la Corse autonome toutes les autres compétences, économiques et culturelles. Pour le contrôle de l'application du statut un délégué permanent au nom du gouvernement central, pour la Corse un membre désigné par le gouvernement autonome.

Une procédure est prévue pour les litiges.

Voici quelques extraits… Pour cette semaine notamment, un rappel sur l'état des lieux et les besoins pour le développement de l'île. ■

Construire une économie à l'échelle et au service du peuple corse

Ressources potentielles avec 1.000 km de côtes (tourisme, pêche), montagne, 100.000 hectares de plaines irrigables, des ressources en eau, sa forêt, ses étangs, etc., importantes en rapport avec sa population. Son sous-développement est dû aux mécanismes politico-économiques. Mais elle est propice aux excès d'un développement touristique démesuré… accessible en quelques heures par la population de l'Europe ! (« rente de situation ») et préservée comparée aux autres sites. En regard de Chypre, Malte, Baléares, Côté d'Azur, l'économie libérale y mettrait des sommes… pour les berges en béton. Peuple corse noyé, patrimoine écologique détruit…

D'où pour éviter ce déferlement, rester à l'écart l'échelle du peuple corse et maîtrise de son économie. Nouvelles Baléares, développement le moins désastreux, un million d'habitants de plus sur 350.000 hab. si on ne tient pas compte de la réalité démographique du peuple corse.

La maîtrise de la terre est essentielle. La Corse est un espace convoité qui a une économie faible. Un Code d'investissement est nécessaire, qu'utilisent les économies faibles. Nous reparlerons des « friches touristiques » comparables aux « friches industrielles ». Le tout tourisme tue le vrai tourisme. Les capitaux extérieurs sont à rechercher et réglés par le Code des investissements.

Maîtriser la terre insulaire où individu et communauté ont toujours marqués l'histoire.

Ces 30 années, ce problème a été essentiel. 1958 contre les essais nucléaires à l'Argentella, 1968, contre la Somivac au Fium'Orbu, 1971 contre le Schéma d'aménagement du tout tourisme et la Setco, 1973 les boues rouges, 1975 Aleria, etc.

Un premier moyen, le Code des investissements (en Suisse : 5 ans de résidence principale). Une agence foncière pour la Corse : déjà expliquée dans *Autonomia* de 1974. Nous reviendrons sur ses modalités pour *faire obstacle à la spéculation, « conservation des sites, aménagement des zones sensibles, la vocation agricole, la création d'un domaine forestier. »*

Les priorités du développement, finalité première. Autocentré, l'autarcie absurde mais le libre-échange tout autant Donc reprendre des parts de son marché.

Un développement équilibré : le déséquilibre de la saisonnalité entraine des surcoûts exagérés. Les investissements publics qui ne fonctionnent à plein que trois mois sur douze (adductions d'eau, épuration… à rembourser). Trois mois aussi pour les producteurs locaux d'où les produits importés, précarité de l'emploi et Statut dévalorisé, le commerce de distribution (stockage, parc automobile…) et vie plus chère, chômage… le rééquilibrage consiste en un tourisme proportionnel en développant les autres secteurs, artisanat, industrie, agriculture et pêche.

Un intérieur à développer pour une meilleure répartition sur le territoire. Différentes zones, établir un *« indice synthétique ». Diminuer le rôle dominant du Grand Aiacciu et du Grand Bastia.*

Insérer l'île dans son environnement européen et Méditerranéen. *Casser le filtre de l'État,* sinon un *projet français en Corse* de la Datar à Bruxelles. Les fonds européens à Paris qui les répercute d'où une maîtrise de sa politique européenne. La concertation constante avec l'État. ■

À suivre…

Canti è puesìa

di Etienne Perfetti

Hè esciutu à l'Edizioni Scudo, u libracciolu « Canti è Puesìe » di Etienne Perfetti. Un QR còdice permette d'andà nant'à a piattaforma internet chì sparghje cusì una trentina di canti, arrigistrati à i Studios Ricordu d'Antone Leonardi.

Autore, cumpusitore, interpreta, Stèfanu Perfetti hè un omu carcu di sensibilità. Hè membre di u gruppu Diana di l'Alba dapoi a so nàscita, è di u gruppu ch'ella hà creatu, Quassù. Naziunalista hè statu elettu in Furiani, ma più chè pulìticu, ferma nanzu tuttu un militente di a cultura corsa.
Hà cumpostu ancu a mùsica di ssi canti pruposti, fora di qualchi unu, *Ma perchè* tiratu d'una meludìa irlandese, *U cantu di i Paulisti* tiratu d'un tradiziunale napulitanu, *À tutte quelle* spiratu di Georges Brassens *(Les passantes)*, *A cumuna* di Jean Roger Caussimon è *Note maga* d'una mùsica scritta da Antone Marielli. A puesìa di Stèfanu Perfetti, spieca u libracciolu, *« hè una puesìa sèmplice, chì corre facilmente è tocca u core. Hè una puesìa muntagnola, fresca è nustrale, cù vucàbili è parulle accessìbile à tutti perch'è dedicate à a mùsica è à u cantu. Hè luntana d'una puesìa intellettuale, 'mùsica nanzu tuttu', dicìa Verlaine »*. A so puesìa, a so mùsica sò carche à emuzioni è dulcezza è si lèghjenu o s'ascòltanu cù gran'piacè. Da *Quassù* chì canta u caminu, u scopu da tuccà, l'amore chì tutt'ognunu brama, à a *Note Maga* di i nostri imaginarii, *Gira*, di u tempu è a vita chì fùghjenu, *Lucia*, umagiu à a donna, mamma o figliola, *Per Stella*, dedicata à a so figliulina, *L'Arte di l'Amore*, altre umagiu à l'amore, cum'è *In l'ochji di la moi cara, Candida Mama, Primu Amore, Venere, À libru apertu, U veru amore, In casa mea, l'Amore, A Madonna di A Villanova, Per tè, Rusalina,* o torna, parlendu di a partanza cruda, cù *Ma perchè...* si capisce chì l'amore di a donna hè a musa di ssu pueta. Ma l'amore dinù di l'amichi, cù *Sciaccamana*, l'umagiu à u so gruppu Diana di l'Alba, o à u paese, cù *Montestremu, Terra Dea, Strada Santa.* A stòria spira dinù u pueta, cù *A Cumuna, Machu Pichu, Anarchìa*, per un mondu più bellu, o l'umagiu à U Babbu, *Luce Pasquale Paoli*. Un amore è un attaccammentu dedicatu dinù à u so cane cù *U Lamentu di Timpesta*. È l'oda à a vita è a fùria chì ci porta, *Ventu, Vite, Pizzichella nustrale*, o quella di a pusesìa cù *Musa Mea.* Sò tutte òpere belle da scopre è da sente cù piacè cumprendu « Canti è Puesìe » ! ■

Quassù

S tu paese di cucagna
ch'ellu era a to ghjuventù
Oramai un l'abbia in brama,
è finitu ùn torna più
Spapersu in questu mondu
in cerca d'ogni virtù
Piglia è attepa le cunfine
a verità hè quassù

Quassù si pesa l'altagna
è lu muvrone dinù
Si discioglie ogni pena
è l'amore ùn more più
L'acqua di a funtanella
core trà mezu à li foi
Ne pasce la pecurella
senza tèmene li boi

Quì si scopre l'orizone
l'altu mare è l'aldilà
Quì si marchja ad alte fronte
è timore omu ùn nè hà
Quì si àprenu le porte
per quellu chì sà pichjà
Nun si teme malamorte
quì tutte hè umanità

Quì si spunta u primu albore
à l'oriente quallà
Quì si sbuccia u primu fiore
di a libertà
Cun la luce è cun lu sole
sempre per l'eternità
Ci stà l'ànticu maestru
cun l'ochju di a verità. ■

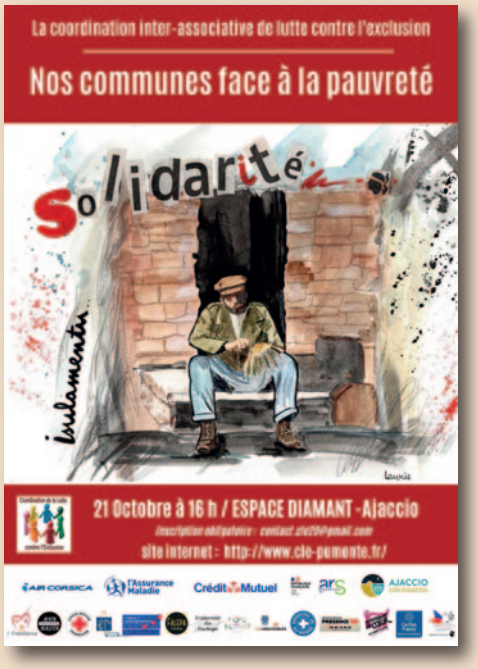

Conférence le 21 octobre à L'Espace Diamant

« Nos communes face à la pauvreté »

18,5 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté (source INSEE), la Corse est le territoire de France métropolitaine le plus atteint par ce fléau.
Les conséquences de toute crise, épidémie, changement climatique, guerre… aggravent brutalement la situation malgré tous les efforts qui ont pu être entrepris sur le plan politique, économique ou social pour les atténuer.
Les communes reçoivent quotidiennement des personnes en situation de détresse, et doivent inventer de nouvelles réponses. Comment les maires, premiers acteurs de leurs territoires, peuvent-ils prendre en compte la question de la pauvreté dans sa globalité (éloignement des services, désertification médicale, accès aux soins, logement, transport…) ?
Pour partager les expériences menées ici et ailleurs et faire émerger de nouvelles pistes d'actions, le Collectif de Luttes contre les Exclusions présidé par François Pernin, organise une conférence-débat ce 21 octobre à Aiacciu, Espace Diamant, à partir de 16h45.
Élus, acteurs et citoyens y sont largement conviés. ■

Dolu

Adìu o Ghjuvà

S'hè spentu u nostru amicu caru, fratellu di e nostre lotte, Ghjuvanni Franceschetti. Avìa 86 anni è era malatu dapoi qualchi annu. Anzianu ghjucatore di u Sporting Club di Bastia, era sustenitore accanitu. Hà fattu di u sport u so mistieru à fiancu à a ghjuventù ch'ellu hà accumpagnatu tutta a so vita, postu ch'ellu hè statu prufessore d'educazione fìsica è spurtiva è sustenitore di i ghjòvani ghjucatori. Hà ghjucatu da a Divisione d'Onore à a Lega 2 in u so club di core di u *skeubeu,* cum'ellu li piacìa à dì, induv'ellu hà ghjucatu dinù un di i so fratelli Ghjorghju. Hè statu intrenore da a squadra di Divisione d'Onore ind'è l'annate sessanta. S'hè impegnatu dinù à a Lega corsa di u ghjocu à pallò è hà travagliatu parechji anni à u senu di a Direzzione di a Ghjuventù è di i Sport. Hà partecipatu à a creazione di l'associu di l'anziani di u Sporting. Ghjuvanni era un militente fidu dapoi l'Unione di u Pòpulu Corsu induv'ellu s'era impegnatu assai, pò di u PNC, infine di Femu a Corsica. Era un sustegnu d'Arritti, attaccatu à i valori nustrali, generosu è umanistu. Ci hà da mancà assai cù u so spìritu stuzzicaghjolu, u so sguardu spampillulante, u so surisu chì palisava a so gentillezza è l'amore ch'ellu sparghjìa in giru à ellu.
À tutti i soi, parenti è amichi, mandemu e nostre cunduleanze afflitte è fraterne. Riposi in pace o Ghjuvà, fratellu caru. ■

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

Annunzii legali

SARL ART SCENE LUPINO PRODUCTIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 720 euros
Siège social : Résidence VANESSA Quartier Monte CARLO
20 600 FURIANI
RCS BASTIA 424 271 559 00025

L'Assemblée Générale extraordianire de la SARL ART SCENE LUPINO PRODUCTIONS société au capital de 7622,45 €, dont le siége social est à Résidence VANESSA Quartier Monte CARLO 20600 FURIANI immatriculée RCS BASTIA 424 271 559 00025, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'augmenter le capital social qui est de 7622,45 euros, divisé en 500 parts de 15,24 euros chacune entièrement libérées, d'une somme de 38097,55 euros, et de le porter ainsi à 45 720 euros par la création de 2500 parts nouvelles de 15,24 euros chacune, émises au pair, et à libérer intégralement en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, et par incorporation de réserves prélevés sur le poste « autres réserves ».
Les parts nouvelles seront créées avec jouissance à compter ce jour. Elles seront alors complètement assimilées aux parts anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.
Mention sera faite au RCS de BASTIA.

Epicerie fine chez Pierre Francois
S.A.S au capital de 1000 €
Siège social : Rond-point de Ceppe 20620 Biguglia
898907720 RCS Bastia

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Octobre 2022 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée avec mise en sommeil, cessation totale d'activité et mise en liquidation amiable.
M. Bereni Pierre a été nommé liquidateur, domicilié rond-point de Ceppe, 20620 Biguglia, siège également de la liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 11/10/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE DE **MONDIAL FITNESS CENTER (SAS)** - 7, ALLÉE DES CHÊNES LIÈGES - RÉSIDENCE PALACCIO LOTISSEMENT SANTA DÉVOTA - 20290 BORGO
ACTIVITE : SALLE DE SPORT, CENTRE DE FITNESS ET DE BIEN-ETRE
RCS BASTIA B 809 278 690 - 2015 B 31

PAR JUGEMENT EN DATE DU 11/10/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BLAEK (SAS)** - LIEU DIT LAGO - IMMEUBLE SAINT-ANTOINE 20290 LUCCIANA
ACTIVITE : PRESTATION DE TATOUAGE, PIERCING ET MICRO DERMAL
RCS BASTIA B 852 190 735 - 2019 B 483

POUR EXTRAIT,
SELARL ME NICOLE CASANOVA,
GREFFIER

ANNONCES LÉGALES
arritti2@wanadoo.fr

Una data à ritene !

Antone Ciosi u 25 di nuvembre in Bastia

Antone Ciosi serà à u Teatru di Bastia u 25 di nuvembre pròssimu ! Pigliate ora l'appuntamentu. ARRITTI ne rivenerà à parlà. ■

Abbunàtevi !

❒ 55 € un annu/un an
❒ 34 € sei mesi/six mois
❒ 82 € u stranieru/étranger

ARRITTI
5 Bd H. de Montera
20200 Bastia
Tél. : 09 65 32 16 90
Fax : 04 95 31 64 90
arritti2@wanadoo.fr
www.arritti.corsica

Casata è Nome (nom et prénom) .....
Indirizzu (adresse) .....
.....
Telefonu (téléphone) .....
Mel .....

AUE
AGENZA D'ACCONCIU DUREVULE, D'URBANISIMU È D'ENERGIA DI A CORSICA

IL Y A PLUS SIMPLE POUR ISOLER SA MAISON !

ÔRELI

In casa prutetta ùn ci entre fretu !

Appelez au 04 95 72 13 25

- **Accompagnement pour les travaux de rénovation énergétique de votre maison**
- Aides financières jusqu'à **30 000 €**

PRÉFET DE CORSE Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EDF

Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.

CEE Les certificats d'économies d'énergie

www.aue.corsica